



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Pas

INTEMPÉRIES

de coup de froid sur les CA !

*FO : vos revendications,
notre combat !*

En raison des conditions climatiques extrêmes (neige, verglas) de ces dernières semaines, des responsables du Courrier ont récupéré des CA ou RC auprès des agents afin de régulariser « *les pseudos absences ou services non faits* », au prétexte que des postier(e)s de la distribution ou de l'acheminement n'ont pu se rendre sur leur lieu de travail ou effectuer leur tournée !

Dans certaines entités, La Poste a contacté le personnel en leur préconisant de rester à leur domicile, dans d'autres, elle les a autorisés à rentrer chez eux. Ailleurs, elle a procédé à des demandes d'explications pour absences irrégulières...

C'est la crise ! Tous les moyens sont bons pour faire des économies et rapiner des jours de repos sur le dos du personnel.

Pour FO, cette récupération est inacceptable dans un contexte où les conditions climatiques empêchaient toute libre circulation du courrier et des postier(e)s contribuant ainsi à une accumulation de la charge de travail. Quant aux demandes d'explications, elles sont simplement scandaleuses et inadmissibles.

Pourtant, les DOTC se sont félicitées au travers d'un beau communiqué, d'une note de service, voire d'une lettre personnelle, du professionnalisme de leurs agents !

Devant ces dictats, FO est intervenue :

- le 13 janvier, à la direction du Courrier pour rappeler les principes de précautions édictés par le Siège en matière de risques climatiques extrêmes et de prévention de la sécurité des agents,
- le 28 janvier, lors du CCHS-CT, pour dénoncer les dérives.

- ▶ **FO A RÉCLAMÉ** que les CA ou RC récupérés injustement sur le dos des agents du courrier soient restitués.
- ▶ **FO EXIGE** systématiquement l'annulation de toutes les demandes d'explications imposées dans ce contexte.
- ▶ **FO REVENDIQUE** que des heures supplémentaires soient octroyées aux personnels afin de compenser la charge de travail résultant des mauvaises conditions climatiques.